

02-10-2018

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,  
TENUE LE 2 OCTOBRE 2018 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

**Membres du conseil :**

M<sup>me</sup> Maryse Gouger, district n° 1; M. Pierre Lépicier, district n° 4;  
M. Gyslain Loyer, district n° 2; M. Sylvain Trudel, district n° 5;  
M. Denis Renaud, district n° 3; M. Luc Ducharme, district n° 6;

Sous la présidence de la mairesse, Mme Audrey Boisjoly.  
Le secrétaire-trésorier, M. Mario Miller, est aussi présent.

309-2018

Ordre du jour

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Avis de motion et dépôt du règlement n° 366-2018 – Gestion contractuelle;
4. Autoriser la mairesse et le directeur général à signer une promesse d'achat pour un terrain et/ou bâtiment servant à la localisation de la nouvelle caserne;
5. Lettre d'intérêt pour un poste-relais de la Sûreté du Québec qui sera intégré dans le projet de la nouvelle caserne;
6. Signature d'un protocole d'entente du FEPTEU pour la station d'épuration des eaux usées;
7. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Point n° 2

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

310-2018

Avis de motion du  
Règlement 366-2018 –  
Gestion contractuelle

Monsieur le conseiller Denis Renaud donne avis de motion de la présentation d'un règlement à propos de la gestion contractuelle.

Ce règlement a été déposé conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

*Ce projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement 366-2018.*

311-2018

Autoriser la mairesse et le  
directeur général à signer  
une promesse d'achat –  
Localisation de la caserne

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer une promesse d'achat pour un terrain ou un bâtiment pour les besoins de la localisation de la caserne.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

312-2018

Lettre d'intérêt pour un  
poste-relais de la Sûreté du  
Québec intégré au projet  
de la nouvelle caserne

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat de la Sûreté du Québec est d'assurer la sécurité du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la répartition des ressources humaines et matérielles doit permettre à la Sûreté du Québec de remplir efficacement leur mission et de répondre aux besoins de la population en tenant compte des particularités et des problématiques régionales;

SUITE DE LA RÉOLUTION 312-2018

- CONSIDÉRANT QUE** le secteur 4 de la MRC de la Matawinie est desservi par le poste principal qui est situé à Rawdon;
- CONSIDÉRANT QUE** depuis novembre 2007, la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois prête un local pour un poste polyvalent de services à la Sûreté du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** ce poste permet aux agents de la Sûreté du Québec de réaliser leurs tâches administratives, de rencontrer des citoyens ou encore d'effectuer leur rotation d'horaire;
- CONSIDÉRANT QUE** ce poste permet d'assurer une couverture policière bonifiée dans le secteur 4;
- CONSIDÉRANT QUE** la caserne du service incendie est désuète et qu'un nouveau bâtiment sera construit en 2019;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une promesse de subvention du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme RECIM en date du 16 juillet 2018 pour la construction de ladite caserne;
- CONSIDÉRANT QUE** la localisation de cette caserne sera adjacente à la route 131, de façon à faciliter la sortie pour les urgences;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité considère la possibilité d'inclure dans ses plans de construction un espace dédié à la Sûreté du Québec pour y aménager un poste-relais en répondant à toutes les exigences fonctionnelles de la Sûreté du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois entend allouer un usage inconditionnel et sans frais à la Sûreté du Québec;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu :

1. d'offrir un local répondant aux exigences fonctionnelles d'un poste-relais, adjacent à la nouvelle caserne du Service de sécurité incendie, et ce, sans frais;
2. d'autoriser la mairesse à négocier une entente avec la Sûreté du Québec pour l'utilisation et l'aménagement d'un poste-relais dans la nouvelle caserne;
3. d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer les documents requis à cette transaction.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**313-2018**

**Signature d'un protocole  
d'entente de FEPTEU pour  
la station de traitement des  
eaux usées**

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'autoriser la mairesse à signer le protocole d'entente du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**314-2018**

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicié, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 05.

---

Audrey Boisjoly  
Mairesse

---

Mario Miller  
Secrétaire-trésorier et directeur général

*« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*